



1. La construction neuve en 2017

Nationalement, 2017 a été une année exceptionnelle pour le marché immobilier tant pour celui de la revente que celui de la construction neuve.

En Bretagne Romantique, comme dans les couronnes de l'aire urbaine de Rennes, la même tendance a été observée. Le bilan chiffré pour le territoire est le suivant :

- comme en 2016, les autorisations sont stables, à plus de 200 logements ; après 4 années de repli, la dynamique de demande d'autorisation de construire se poursuit,
- ce sont surtout les mises en chantier, conséquence de la hausse des autorisations de 2016, qui augmentent (elles ont presque triplé, passant de 62 à 179 logements commencés).

Les grands facteurs explicatifs semblent être les mêmes qu'en 2016 : fin de l'attentisme des ménages qui se sentent en confiance pour se lancer dans un achat immobilier, faiblesse des taux d'intérêt des prêts immobiliers, un Prêt à Taux Zéro dans le neuf particulièrement mobilisé par les ménages primo-accédants.

L'année 2018 affichera-t-elle le même dynamisme ? Il y a fort à parier que les mises en chantier seront importantes compte tenu des autorisations délivrées en 2017. Une question se pose pour les autorisations avec le recentrage du PTZ uniquement dans les communes des zones tendues, tandis que toutes les communes de la Bretagne Romantique appartiennent au zonage C ?

SOMMAIRE

- 203 logements autorisés en Bretagne Romantique en 2017, un niveau analogue à 2016
- Forte hausse des mises en chantier de logements en 2017
- Des permis de construire délivrés en grande majorité à des ménages habitant déjà la Bretagne Romantique
- Un bilan de la construction neuve en deçà des objectifs de production retenus par le PLH de 2010